Evaluation enseignement choral
Foire aux questions

Comment évaluer un grand nombre d'élèves en même temps (chorales de plus de 50 élèves par exemple) ?

L'évaluation au sein de la chorale reste essentiellement collective puisqu'il s'agit d'un enseignement essentiellement collectif.
Cette évaluation prend des formes différentes selon les objectifs visés :

- Sur le bulletin trimestriel : évaluation formative se caractérisant par une appréciation à partir des compétences sollicitées. **Les notes sont à proscrire**. Cette appréciation peut être mentionnée également dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel.

Des formules indiquant les progrès effectués des différents groupes peuvent être utilisées en copier-coller. Si un élève sort du lot par les progrès qu'il a réalisés ou par son implication, son appréciation pourra être personnalisée.
La désignation d'un chef de pupitre et/ou de tuteurs, est une aide efficace à l'évaluation dans son approche formative.

- Sur le livret de compétences pour le socle : les niveaux d'acquisition des compétences sont transformés par algorithmes en points et alimentent les différents domaines (cf fiche indicateurs à destination des élèves).

Le fonctionnement pour les grands groupes chorals correspond à celui choisi pour alimenter les bulletins trimestriels.
L'autoévaluation des élèves est à développer au sein de l'enseignement choral. La position d'auditeurs de certains groupes désignés pour cela favorise le recueil d'éléments à évaluer.
Les observables faciles à repérer dans les grands groupes : la mémorisation des paroles et des mélodies, l'engagement, la prise d'initiatives.

- Pour l'obtention de points bonus au DNB : Le professeur peut s'appuyer sur les indicateurs et notamment sur ceux qui sont particulièrement convoqués dans le projet de l'année. L'attribution des points revient cependant à placer les élèves dans trois situations différentes :
    - 0 point si le contrat n'est pas rempli (exemple : un élève qui s'est inscrit en 3ème uniquement pour bénéficier des points mais qui ne s'engage à aucun moment dans le projet). Cette situation sera exceptionnelle.
    - 10 points pour les élèves ayant réalisé des progrès dans l'année, notamment durant leur année de 3ème.
    - 20 points pour les élèves s'étant impliqués tout au long de l'année ou s'étant impliqué avec régularité sur plusieurs années, voire sur 4 ans.

La question de l'appel traite de l'assiduité des élèves. Cette question est gérée en coordination avec les CPE, comme pour toutes les disciplines. Il n'est donc pas nécessaire de pointer l'assiduité des élèves dans l'évaluation continue de l'enseignement choral.
Dans le cas de grands effectifs, l'appel peut être fait par des responsables de pupitres. Certains établissements envisagent une carte chorale à « badger ». Les listes d'élèves par niveaux permettent également de gérer rapidement la question de l'appel sans entamer les répétitions.

Les exercices de mise en posture de concert, lors de répétitions, permettent de mettre en lumière toutes les modalités d'évaluation.

Quelle est la place de l'autoévaluation dans l'enseignement choral ?

L'autoévaluation est totalement induite dans le travail collectif mené au sein de chaque répétition du chœur. Elle est nécessaire et primordiale pour une bonne prise de conscience par les élèves du travail à effectuer.
Le professeur d'éducation musicale et chant choral doit d'abord évaluer le poids qu'il peut donner à l'autoévaluation dans le cadre de la chorale. Cela dépend des démarches pédagogiques qu'il emploie.
L'autoévaluation favorise le degré d'autonomie et l'estime de soi de chaque élève concerné.
Dans le groupe, la prise en compte d'un travail mené en lien avec les autres est facile à cibler. Chaque choriste pourra de façon individuelle porter son attention sur son attitude, sa concentration et la bienveillance qu'il montre envers ses camarades. La technique vocale, la justesse, la précision du texte sont beaucoup plus faciles à évaluer par un pair ou par le professeur.
Les élèves peuvent utiliser un tableau pré-rempli (déposé sur l'ENT par exemple) avec les indications suivantes :

A. Je connais les paroles par cœur.
B. Je m'investis dans le projet : engagement, ponctualité, intégration dans le groupe, prise d'initiative.
C. Je situe correctement ma voix au sein du groupe.
D. Je prends soin de ma voix.
E. Je respecte les consignes du metteur en scène.

Comment évaluer les élèves qui sont actifs dans le projet choral mais sans chanter ?

En parcourant les indicateurs (fiche élève), on s'aperçoit que ces derniers se rapportent aux mêmes observations que pour les élèves chanteurs. Il n'y a donc pas de différence à faire concernant l'évaluation.
Inventaire des responsabilités autres que celles de chanteur, au sein du projet choral : instrumentiste accompagnateur, régisseur salle, régisseur plateau, technicien son et lumière, éditeur de programmes, rédacteur et présentateur, chorégraphe, danseur.
Ces élèves aux responsabilités autres que celles de chanter doivent être inscrits à la chorale, assidus, investis, savoir travailler avec le groupe, respecter chacun et connaître le contenu du projet.

Comment évaluer dans le cadre d'un projet de cycle 3 ?

Il n'y a pas de différences à faire concernant les indicateurs mais les niveaux d'exigence sont moins complexes.
On peut orienter l'évaluation dans l'enseignement choral en cycle 3 selon trois directions : celle de l'interprète (contrôle de soi, technique vocale), celle du réalisateur (l'implication dans la construction du projet, la force de proposition) et celle du spectateur (l'écoute de l'autre et la critique).
La co-évaluation école/collège peut être facilement réalisée. Le tutorat entre collégien et écolier également.

Quelles remédiations proposer aux élèves dans un cadre collectif à grand effectif ? Remédiation collective uniquement ? Quelle est la place du travail personnel de l'élève dans ce cadre ?

Les solutions pédagogiques sont les mêmes que pour les autres enseignements :

- Différenciation : créer des groupes de choristes hétérogènes pour entraîner les plus fragiles.

- Adaptabilité : si besoin, réécrire une des voix pour la simplifier. Pérenniser ensuite cette nouvelle version.
- Soutien : créer des supports de diverses origines pour aider les élèves à mémoriser leurs voix.
- Diversification : ne pas hésiter à travailler par pupitre en répartissant les effectifs d'une semaine à l'autre.
- Mises en situation scénarisées : il est parfois judicieux de commencer un apprentissage par l'écoute de l'extrait, la perception des difficultés puis l'imitation du modèle.

« La remédiation collective, c'est la définition du chant choral. » (enseignant anonyme)

Quels outils sont disponibles et efficaces pour que le professeur évalue les élèves de la chorale ?

- L'enregistrement pour mémoriser, s'entrainer.
- La vidéo pour apprendre à critiquer et à corriger.
- Une grille d'autoévaluation.

Comment accompagner les élèves qui veulent présenter leur projet choral lors de l'oral de soutenance du DNB ?

Un temps d'information en début d'année pour promouvoir le projet choral permet d'attirer l'attention des élèves sur cette possibilité.
En leur fournissant une feuille de route, comprenant toutes les questions qu'ils sont amenés à se poser, le professeur propose un accompagnement personnalisé et adaptable.
Les élèves peuvent s'impliquer sur le montage du projet ou sur sa mise en œuvre. Leur participation alimentera leur présentation orale.
Les autres élèves peuvent devenir tuteurs pour aider leurs camarades à s'entrainer.

Comment le professeur peut-il évaluer l'efficience de ses pratiques pédagogiques en enseignement choral ?

L'aboutissement du spectacle est un indicateur sûr mais ponctuels. Le professeur peut évaluer ses propres pratiques et démarches pédagogiques par d'autres moyens :

- En observant le flux d'élèves qui reviennent à la chorale d'une année à l'autre.
- Par l'engouement des spectateurs qui reviennent nombreux l'année suivante pour la production finale. Par le rayonnement de la chorale au sein de l'établissement.
- En enregistrant parfois le travail réalisé pour en mesurer l'efficacité.
- En étant attentif aux objectifs de travail.
- En vérifiant que le projet choral s'inscrit bien dans la démarche générale suivie par l'établissement.
- En mesurant les effets de la chorale sur les demandes d'orientation en fin de troisième vers des enseignements musicaux en seconde.